



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

**Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 8
Partie 2 Corrections aux cartes	9 à 13
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	14
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	15 à 19

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

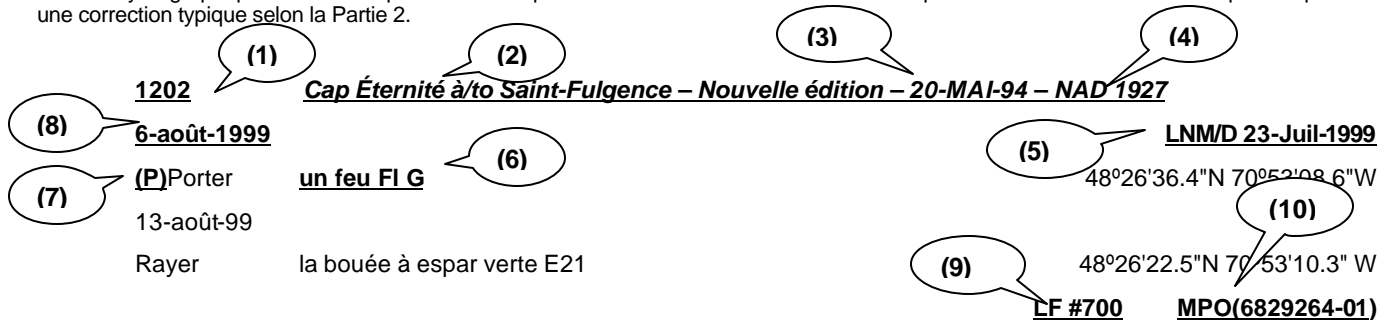
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.....	1
*1003 BAIE DE FUNDY - PASSAGE PETIT - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.....	6
*1014(P)BAIE DE FUNDY - QUAI RICHARDSON - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ	7
*1004 BAIE DE FUNDY - RÉCIF DE LA POINTE DEVINE - RÉFLECTEUR RADAR SUPPRIMÉ.	6
*1001(T)CANADA – SÉCURITÉ DES NAVIRES D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION AU LARGE.	6
*1005 EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - AIDES À LA NAVIGATION ENLEVÉES OU DÉPLACÉES.	7
*1007 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.	5
*1006 LAC ÉRIÉ - RACONS DEMEURENT EN SERVICE.	8
*1002 LAC NIPISSING - RIVIÈRE LITTLE STURGEON ET CRIQUE LARONDE - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	8
*1008(P)NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE NEGRO - BOUÉES À ÊTRE ENLEVÉES.....	7
*1009(P)NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ÎLE LITTLE HOPE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ	7
*1012 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*1010 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.	4
*1011 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.	2
*1013 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1230	9				
1260	3				
1313	9				
2257	9				
2299	9				
4209	9				
4210	9				
L/C 4240	9				
L/C 4242	9				
4244	10				
4245	10				
4306	10				
4335	10				
4340	10				
4342	10				
4491	10,11				
4593	11				
4617	11				
4625	11				
4642	11				
4820	2				
4821	11				
L/C 4831	12				
L/C 4832	12				
4839	12				
4855	12				
4857	12				
6023	12,13				
6268	3				
6269	3				
6355	3				

PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #06/04.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

**PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2140	3080	6036	6248	6272	6359
1351	2261	3311	6037	6249	6273	6360
1361	2266	3312	6038	6258	6274	6368
1509	2267	3313	6050	6259	6285	6369
1551	2400	3488	6101	6260	6286	6370
1554	3052	3489	6205	6263	6287	6371
2011	3053	3601	6209	6264	6311	6390
2025	3055	6023	6240	6267	6354	6505
2026	3056	6026	6241	6268	6355	6506
2048	3057	6028	6242	6269	6356	
2055	3058	6030	6243	6270	6357	
2086	3062	6035	6247	6271	6358	

La présente est une liste de cartes qui ne sont pas corrigées manuellement après leur date de publication. Toute correction complémentaire qui s'appliquent à ces cartes sont disponibles sur le site web NOTMAR www.notmar.gc.ca sur le site web www.charts.gc.ca ou encore dans les éditions précédentes des *Avis aux Navigateurs*."

1400	1550	2023	2203	3061	6100	6215
1510	1552	2024	2204	4141	6207	6216
1512	1553	2028	2205	4142	6211	6217
1513	1555	2029	2206	4145	6212	6218
1514	2021	2044	2260	6021	6213	6341
1515	2022	2202	3050	6022	6214	

Veuillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes:

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs ou écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

2. "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)".

La note, "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*)" remplace la première note.

Lors de leur prochaine impression, le Service hydrographique du Canada retirera les notes susmentionnées des cartes où elles apparaissent pour les remplacer par celles-ci:

"Corrected to NOTICES TO MARINERS / Corrigé jusqu'à l'AVIS AUX NAVIGATEURS (*suivie du numéro d'Avis aux navigateurs*);

See *Notices to Mariners* for subsequent corrections / Voir *Avis aux navigateurs* pour les corrections subséquentes".

Veuillez noter que les publications intitulées *Guide des ports fédéraux pour petits bateaux* de l'Ontario et du Québec ne sont plus tenues à jour par le ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les notes concernant ces publications seront retirées des cartes affectées, dès leur prochaine impression."

*1011

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4820	Cape Freels to/à Exploits Islands	1:150000	01-JUIL-2005	1	\$20.00

**PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
6268	Berens River and Approaches/et les Approches	1:24000	27-MAI-2005	3	\$20.00
6269	Wanipigow River	1:12110	27-MAI-2005	3	\$15.00
6355	Mirage Point to/à Hardisty Island	1:31680	27-MAI-2005	4	\$20.00
Carte retirée en permanence					
1260	Pointe-aux-Cenelles				

***1012 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
NUMERO CEN S-57	
CA570026	Alert Bay
CA570027	Port McNeil
CA470310	Broughton Strait (Part 1 of 2)
CA470311	Broughton Strait (Part 2 of 2)
CA576095	Sydney Harbour
CA576114	Long Pond
CA379149	Baie Naticotec
CA479150	Pointe Carleton
CA379151	Pointe de l'Est
CA479152	Pointe de l'Ouest

***1013 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES
Carte nouvelle	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.
3412R/M	Victoria Harbour 17-JUIN-2005 Voir Note 2
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes s'ont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.
1311R/M	Sorel à/to Varennes 10-JUIN-2005 Voir Note 2
3447R/M	Nanaimo Harbour and/et Departure Bay 03-JUIN-2005 Voir Note 2
3478R/M	Plans - Saltspring Island 17-JUIN-2005 Voir Note 2
Carte retirée en permanence	
1260R/M	Pointe-aux-Cenelles

**PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

*1010

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA273095	2200	Lake Huron/Lac Huron
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276236	4520	Orange Bay to/à Cape Bonavista
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276274	4016	Saint-Pierre to/à St. John's
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges - Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA373294	2242	Giant's Tomb Island to/à Franklin Island
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376018	4243	Tusket Islands to/à Cape St. Marys
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA473279	2110	Long Point Bay
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River – Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476277	4307	Canso Harbour to/au Strait of Canso
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA576008	4396	Digby
CA576177	4460	Charlottetown Harbour
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

*1007

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES.

EN VIGUEUR LE 31 OCTOBRE, 2005
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

1220	(T) 28 MAI-2004
1316	(P) 21 NOV-2003, (P) 28 NOV-2003, (P) 13 FÉV -2004
1350	(P) 25 AVR-2003
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 510(P)/98
1361	1101(P)/99
1410	(P) 28 JUIN-2002, (P) 27 SEP-2002
1434	(P) 03 AOÛT-2001
1438	(P) 20 OCT-2000
1509	(P) 17 JAN-2003
1510	(P) 30 AVR-2004
LC 2110	121 (P)/94
LC 2123	162(P)/94, (P) 10 AOÛT-2001
2181	725(T)/91, (P) 03 AOÛT-2001
2202	367(T)/88, (P) 28 AVR-2000, (T) 31 OCT-2003
2204	(T) 24 OCT-2003, (T) 20 FÉV -2004
2205	(P) 12 MAI-2000, (P) 16 JUIN-2000
2218	(P) 28 AVR-2000
2222	367(T)/88
2241	(P) 28 AVR-2000
LC 2244	(P) 02 JUIN-2000, (P) 23 JUIN-2000
2250	361(P)/97
2283	(P) 31 MAR-2000, (P) 04 JAN-2002
2293	(T) 20 FÉV -2004
LC 2300	(P) 21-JUIN-2002, (P) 03 SEP-2004
LC 3000	2346(P)/99, (P) 28 AVR-2000, (P) 03 NOV -2000, (P) 23 MAR-2001
3053	702(P)/92, (P) 19 JAN-2001
3311	(P) 05 NOV-2004
3313	(P) 30 MAI-2003
3458	(P) 14 FÉV -2003
3476	(P) 30 MAI-2003
3534	(P) 05 NOV-2004
LC 3604	(P) 23 MAR-2001
3623	96(P)/97, 1945(P)/99
3891	(P) 24 AOÛT-2001
3955	(P) 15 SEP-2000
4001	(T) 21 NOV-2003, (T) 17 SEP-2004
4003	(T) 04 JUIL-2003, (T) 21 NOV-2003
4006	(T) 21 NOV-2003
4012	(T) 09 JUIL-2004
LC 4017	75(T)/94, 384(T)/95
4210	(T) 20 MAI-2005
4230	(T) 09 JUIL-2004
4240	(T) 09 JUIL-2004
4241	(T) 20 MAI-2005
4242	(T) 20 MAI-2005
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4404	(T) 01 JUL-2005
4416	(T) 26 AVR-2002, (T) 15 NOV-2002, (T) 29 NOV-2002, (T) 25 FÉV -2005
4437	(T) 01 JUL-2005
4459	762(T)/99, (T) 04 AVR-2003, (T) 17 DÉC-2004
4486	(T) 04 JAN-2002, (T) 24 JAN-2003, (T) 16 MAI-2003, (T) 31 OCT-2003
4644	765(T)/98
LC 4832	413(T)/88
4847	782(T)/92
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92
LC 4850	423(P)/94
LC 4851	64(T)/95, 384(T)/95
4863	(P) 07 FÉV -2003
4865	(P) 07 FÉV -2003
4911	(P) 31-MAI-2002, (P) 07-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 19-JUIL-2002
4912	(P) 07-JUIN-2002, (P) 14-JUIN-2002, (P) 21-JUIN-2002, (P) 24 JAN-2003

PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

EN VIGUEUR LE 31 OCTOBRE, 2005
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)

4921	(P) 28 SEP-2001, (P) 16-AVR-2004
LC 4951	(T) 29 MAR-2002, (T) 12-JUIL-2002
LC 4952	(T) 17 AOÛT-2001, (T) 17 DÉC-2004
4954	(T) 16 MAI-2003, (T) 18 JUIL-2003, (T) 17 DÉC-2004
4956	(P) 13 JUIN-2003
6100	(P) 02 AVR-2004
6242	(T) 27 AVR-2001
6251	(P) 23 JUIN-2000, (T) 27 AVR-2001
7010	153(T)/99
LC 7011	153(T)/99
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
8012	(T) 17 SEP-2004
8015	(T) 26 AVR-2002

***1001(T) CANADA – SÉCURITÉ DES NAVIRES D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION AU LARGE.**

Référence: L'Avis 901(T)/2003 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2005 – Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continentale des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA: Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(ONE)

***1003 BAIE DE FUNDY - PASSAGE PETIT - BOUÉE LUMINEUSE ENLEVÉE.**

Référence: l'Avis 611(P)/2004 est annulé.

(F2004-195)

***1004 BAIE DE FUNDY - RÉCIF DE LA POINTE DEVINE - RÉFLECTEUR RADAR SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 403(P)/2003 est annulé.

(F2003-057)

PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***1014(P) BAIE DE FUNDY - QUAI RICHARDSON - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Carte de référence: 4124

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu du quai de Richardson (L.F. 52) (44° 59' 42.5"N 66° 56' 44.4"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-086)

***1008(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - HAVRE NEGRO - BOUÉES À ÊTRE ENLEVÉES.**

Référence: L'Avis 404(P)/2005 est annulé.

Carte de référence: 4241

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes:

La bouée à espar rouge SQ62 du havre Negro (43° 31' 27"N 65° 20' 59"W).
La bouée à espar rouge SN66 du havre Negro (43° 34' 19"N 65° 25' 42"W).
La bouée à espar rouge SN70 du havre Negro (43° 34' 53"N 65° 26' 11"W).
La bouée à espar verte SN73 du havre Negro (43° 35' 24"N 65° 27' 17"W).
La bouée à espar rouge SN76 du havre Negro
La bouée à espar verte SN77 du havre Negro
La bouée à espar rouge SN78 du havre Negro
La bouée à espar verte SN79 du havre Negro
La bouée à espar rouge SN80 du havre Negro
La bouée à espar verte SS59 du havre Negro (43° 31' 52"N 65° 24' 00"W).
La bouée à espar verte SP57 du havre Negro (43° 32' 57"N 65° 22' 19"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-023, 033, 079, 081)

***1009(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ÎLE LITTLE HOPE - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 4240

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence le feu de l'île Little Hope (L.F. 393) (43° 48' 34"N 64° 47' 21"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2005-082)

***1005 EAUX INTÉRIEURES - COURS SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - AIDES À LA NAVIGATION ENLEVÉES OU DÉPLACÉES.**

Référence: L'Avis 305(P)/2004 est annulé.

PARTIE 1 – Édition 10/2005
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***1002 LAC NIPISSING - RIVIÈRE LITTLE STURGEON ET CRIQUE LARONDE - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Référence: L'Avis 906(P)/2004 est annulé.

***1006 LAC ÉRIÉ - RACONS DEMEURENT EN SERVICE.**

Référence: L'Avis 507(P)/2004 est annulé.

**PARTIE 2 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

1230 - Rivière-au-Renard - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

28-OCT-2005

Coller Annexe graphique téléchargement - <http://chs-shc.dfo.mpo.gc.ca/patches/1230>

LN/D. 04-JUIN-2004

49°00'00.0"N 064°23'00.0"W

MPO(6406969-01)

1313 - Port de Becancour - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

28-OCT-2005

Rayer la profondeur de 9 mètres 6 décimètres

LN/D. 29-AVR-2005

46°24'19.9"N 072°22'28.7"W

MPO(6407066-01)

Porter une profondeur de 9 mètres 3 décimètres

46°24'19.8"N 072°22'28.7"W

MPO(6407066-02)

2257 - Clapperton Island to/à John Island - Nouvelle édition - 11-JAN-2002 - NAD 1983

28-OCT-2005

Porter une balise de jour de tribord
Le signe conventionnel de la roche doit être maintenu sur la carte.

LN/D. 23-JUIL-2004

46°10'28.7"N 082°22'42.2"W

MPO(6602493-01)

2299 - Clapperton Island to/à Meldrum Bay - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

28-OCT-2005

Rayer la balise de jour de bâbord

LN/D. 20-AOÛT-2004

46°10'28.0"N 082°22'28.0"W

MPO(6602493-02)

Porter une balise de jour de tribord

46°10'28.7"N 082°22'42.2"W

MPO(6602493-01)

Porter un îlot avec une élévation de 7 pi.

46°10'28.0"N 082°22'28.0"W

MPO(6602493-03)

4209 - Lockeport Harbour - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

14-OCT-2005

Modifier "F" pour lire "FI" vis-à-vis le feu

LN/D. 08-OCT-2004

43°42'57.5"N 065°01'48.1"W

(F2005067) LF(384) MPO(6302481-01)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

07-OCT-2005

Modifier "FG" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu

LN/D. 22-JUIL-2005

43°31'46.0"N 065°44'23.7"W

(F2005064) LF(315) MPO(6302470-01)

Modifier "FY" pour lire "FIY" vis-à-vis le feu

43°29'23.9"N 065°43'08.2"W

(F2005066) LF(311) MPO(6302480-01)

L/C4240 - Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour - Carte nouvelle - 06-OCT-1989 - NAD 1983

14-OCT-2005

Modifier "F" pour lire "FI" vis-à-vis le feu

LN/D. 23-SEPT-2005

43°42'57.5"N 065°01'48.1"W

(F2005067) LF(384) MPO(6302481-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

07-OCT-2005

Modifier "FG" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu

LN/D. 22-JUIL-2005

43°31'46.0"N 065°44'23.7"W

(F2005064) LF(315) MPO(6302470-01)

Modifier "FY" pour lire "FIY" vis-à-vis le feu

43°29'23.9"N 065°43'08.2"W

(F2005066) LF(311) MPO(6302480-01)

**PARTIE 2 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

4244 - Wedgeport and Vicinity/et les Abords - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 25-FEV-2005
Rayer la légende "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, BELL marquée NS11 43°39'39.6"N 066°02'58.0"W
(F2005080) LF(276) MPO(6302538-01)

Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NS4 de 43°37'35.9"N 066°01'20.1"W
à 43°37'29.8"N 066°01'15.8"W
(F2005069) LF(283.2) MPO(6302540-01)

4245 - Yarmouth Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 29-OCT-2004
Rayer la légende "BELL" vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge, FIR, BELL marquée Y4 43°47'41.5"N 066°08'36.4"W
(F2005078) LF(267) MPO(6302536-01)

4306 - Strait of Canso and/et Southern Approaches/les approches sud - Nouvelle édition - 07-NOV-2003 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 19-AOÛT-2005
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée C22 45°34'56.3"N 061°21'12.6"W
(G2005092) LF(688.6) MPO(6302520-01)

4306 - Point Tupper to/à Ship Point - Nouvelle édition - 07-NOV-2003 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 19-AOÛT-2005
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée C22 45°34'56.3"N 061°21'12.6"W
(G2005092) LF(688.6) MPO(6302520-01)

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1998 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 31-DEC-2004
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée C22 45°34'56.3"N 061°21'12.6"W
(G2005092) LF(688.6) MPO(6302520-01)

4340 - Grand Manan - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

14-OCT-2005 LNM/D. 24-JUIN-2005
Rayer le réflecteur radar 44°38'51.0"N 066°44'43.8"W
(F2005068) MPO(6302482-01)

Porter un feu FI 44°38'51.0"N 066°44'43.8"W
(F2005068) LF(22.5) MPO(6302482-02)

4342 - Grand Harbour - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983

14-OCT-2005 LNM/D. 24-JUIN-2005
Rayer le réflecteur radar 44°38'53.5"N 066°44'44.8"W
(F2005068) MPO(6302482-01)

Porter un feu FI 44°38'51.0"N 066°44'43.8"W
(F2005068) LF(22.5) MPO(6302482-02)

4491 - Malpeque Bay - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

21-OCT-2005 LNM/D. 29-JUIL-2005
Rayer la bouée conique de tribord lumineuse rouge FIR, marquée JP6 46°34'39.2"N 063°40'35.7"W
(G2005074) LF(1065.5) MPO(6302429-01)

Rayer le feu d'alignement antérieur QR" 46°34'27.0"N 063°42'44.0"W
(G2005080) LF(1068) MPO(6302440-01)

**PARTIE 2 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer le feu d'alignement postérieur "Iso R" 46°34'29.5"N 063°42'41.0"W
(G2005081) LF(1069) MPO(6302440-02)

Rayer l'alignement de route et la légende "See note CAUTION/voir note ATTENTION" entre 46°32'51.0"N 063°44'34.0"W
et 46°34'29.5"N 063°42'41.0"W
MPO(6302440-03)

Déplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée JP4 de 46°34'16.0"N 063°38'32.0"W
à 46°34'10.2"N 063°38'25.6"W
(G2005073) MPO(6302428-01)

Porter une bouée conique de tribord lumineuse rouge FIR, marquée JP6 46°34'30.7"N 063°39'09.6"W
(G2005074) LF(1065.5) MPO(6302429-02)

4593 - Sunday Cove Island to/à Thimble Tickles- Nouvelle édition - 05-DEC-2003 - NAD 1983

07-OCT-2005 LNM/D. 05-NOV-2004
Porter un feu QR 49°30'38.7"N 055°37'10.4"W
(N2000086) LF(341.4) MPO(6828865-01)

4617 - Red Island to Pinchgut Point - Nouvelle édition - 17-MAI-2002 - NAD 1983

28-OCT-2005 LNM/D. 30-AVR-2004
Porter une prolongation de brise-lames entre 47°31'55.1"N 053°53'56.5"W
et 47°31'54.9"N 053°53'55.8"W
MPO(6302556-01)

Porter un feu FIG 47°31'54.9"N 053°53'55.8"W
(N2005077) LF(37.52) MPO(6302556-02)

4625 - Burin Peninsula to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 24-JAN-2003 - NAD 1983

14-OCT-2005 LNM/D. 30-AVR-2004
Modifier la légende "PAG1" pour lire "PAG3" vis-à-vis bouée de bâbord 46°50'56.8"N 055°44'23.2"W
(N2005062) LF(75.53) MPO(6302489-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte QG, marquée PAG1 46°50'31.0"N 055°44'36.2"W
(N2005063) LF(75.54) MPO(6302490-01)

4642 - Lamaline Harbour - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

14-OCT-2005 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Modifier la légende "PAG1" pour lire "PAG3" vis-à-vis bouée de bâbord 46°50'56.8"N 055°44'23.2"W
(N2005062) LF(75.53) MPO(6302489-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte QG, marquée PAG1 46°50'28.4"N 055°44'36.2"W
(N2005063) LF(75.54) MPO(6302490-01)

4821 - White Bay and/et Notre Dame Bay - Carte nouvelle- 23-AVR-2004 - NAD 1983

07-OCT-2005 LNM/D. 17-JUIN-2005
Porter un feu QR 49°30'38.7"N 055°37'10.4"W
(N2000086) LF(341.4) MPO(6828865-01)

21-OCT-2005 LNM/D. 07-OCT-2005
Porter la légende "Channel Buoyed/Chenal balisé" 49°47'24.0"N 055°53'00.0"W
(N2005075) LF(326.2) MPO(6302505-01)

**PARTIE 2 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4831 - Fortune Bay Northern Portion/Partie nord - Carte nouvelle - 26-DEC-1986 - NAD 1983

07-OCT-2005 LNM/D. 16-AVR-2004
Déplacer le feu FIG de 47°27'06.5"N 055°33'30.8"W
à 47°27'05.2"N 055°33'28.2"W
(N2005039) LF(119.5) MPO(6302416-02)

Porter un brise-lames entre 47°27'05.0"N 055°33'34.0"W
et 47°27'05.2"N 055°33'28.2"W
MPO(6302416-01)

L/C4832 - Fortune Bay - Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle- 02-OCT-1987 - NAD 1983

07-OCT-2005 LNM/D. 03-JUIN-2005
Déplacer le feu FIG de 47°27'06.5"N 055°33'30.8"W
à 47°27'05.2"N 055°33'28.2"W
(N2005039) LF(119.5) MPO(6302416-02)

Porter un brise-lames entre 47°27'05.0"N 055°33'34.0"W
et 47°27'05.2"N 055°33'28.2"W
MPO(6302416-01)

4839 - Head of/Fond de Placentia Bay - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2003 - NAD 1983

21-OCT-2005 LNM/D. 29-JUIL-2005
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée EE1 47°38'20.2"N 053°56'17.2"W
(N2005060) LF(38.08) MPO(6302487-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée EE4 47°38'29.5"N 053°56'09.3"W
(N2005061) LF(38.09) MPO(6302488-01)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

21-OCT-2005 LNM/D. 24-SEPT-2004
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DGM4 48°43'32.7"N 053°56'39.1"W
(N2005068) LF(438.9) MPO(6302496-01)

4857 - Lumsden Harbour - Carte nouvelle - 29-OCT-1999 - NAD 1983

21-OCT-2005 LNM/D. 30-JUIL-2004
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JL3 49°18'20.4"N 053°35'44.0"W
(N2005057) LF(403.9) MPO(6302462-01)

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JL5 de 49°18'12.5"N 053°35'23.0"W
à 49°18'15.9"N 053°35'38.4"W
(N2005058) LF(403.92) MPO(6302464-01)

Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée JL4 de 49°18'12.0"N 053°35'30.5"W
à 49°18'12.3"N 053°35'42.5"W
(N2005059) LF(403.91) MPO(6302465-01)

Porter la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JL3 49°18'28.6"N 053°35'48.1"W
(N2005057) LF(403.9) MPO(6302462-02)

6023 - Lake of Bays - Nouvelle édition - 26-FEV-1988 - NAD 1927

28-OCT-2005 LNM/D. 21-JAN-2005
Porter une roche à fleur d'eau 45°17'37.4"N 079°01'12.7"W
MPO(6601083-01)

**PARTIE 2 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	un câble sous-marin	entre 45°15'41.0"N 078°57'40.5"W et 45°15'25.5"N 078°57'38.1"W <i>MPO(6601083-03)</i>
Porter	un câble sous-marin	joignant 45°15'24.5"N 078°59'21.0"W 45°15'29.5"N 078°59'22.3"W 45°15'31.5"N 078°59'27.0"W 45°15'33.5"N 078°59'32.5"W 45°15'32.9"N 078°59'40.8"W 45°15'26.1"N 078°59'55.1"W 45°15'21.0"N 079°00'01.9"W et 45°15'16.9"N 079°00'07.0"W <i>MPO(6601083-04)</i>
Porter	un câble sous-marin	entre 45°15'03.0"N 079°01'18.0"W et 45°15'11.0"N 079°01'28.5"W <i>MPO(6601083-05)</i>
Porter	un câble sous-marin	entre 45°13'54.5"N 079°02'25.0"W et 45°13'39.0"N 079°02'42.0"W <i>MPO(6601083-07)</i>
Porter	une roche avec une profondeur connue de 1 pied	45°12'31.8"N 079°06'44.8"W <i>MPO(6601083-09)</i>
Porter	un câble sous-marin	joignant 45°15'04.5"N 079°01'38.0"W 45°14'57.0"N 079°01'39.0"W 45°14'55.0"N 075°01'40.2"W 45°14'52.5"N 079°01'44.5"W 45°14'41.0"N 079°02'06.0"W 45°14'30.7"N 079°02'18.0"W et 45°14'30.0"N 079°02'17.0"W <i>MPO(6601083-11)</i>

PARTIE 4 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 370 — Paragraphe 314, dernière ligne
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/2004. (C2005-041.1)

Page 370 — Paragraphe 315, ligne 3
Supprimer : 141,5°
Remplacer par : 142° (C2005-041.2)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 6 — Paragraphe 50, lignes 3 à 5
Supprimer : « • Une **balise** ... Verte. » (Q2005-073.1)

Page 6 — Supprimer le paragraphe 60. (Q2005-073.2)

Page 76 — Avant le paragraphe 168
Supprimer : *Carte 1260* (Q2005-059.1)

Page 76 — Paragraphe 169, dernière ligne
Ajouter : On y retrouve un bureau régional du Service hydrographique du Canada. (Voir le diagramme **POINTE AUX CENELLES** à la page 84.) (Q2005-059.2)

Page 84 — À la fin du chapitre III
Ajouter le diagramme **POINTE AUX CENELLES**, annexé à la **Partie IV** de cette Édition mensuelle. (Q2005-059.3)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 5 — Paragraphe 30, dernière ligne
Ajouter : Une tour à micro-ondes remarquable, marquée par des feux, s'élève à 0,8 mille au Nord de la pointe aux Vaches. (Q2005-074.1)

Page 8 — Paragraphe 57, ligne 4 – après « extrémité »
Insérer : ; sa face Nord est enrochée (Q2005-075.1)

Page 43 — Paragraphe 75, lignes 2 à 4
Supprimer : « . Son église à ... du large. »
Remplacer par : , et est marqué par une église à flèche. (Q2005-076.1)

Page 44 — Paragraphe 89, lignes 1 et 2
Supprimer : « Deux tours ... Collège. » (Q2005-077.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 56 — Paragraphe 35, lignes 4 et 5
Supprimer : « Une **balise** ... zone. » (Q2005-067.1)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Page 44 — Paragraphe 37, lignes 4 et 5
Supprimer : « L'usine ... *Co-operative* »
Remplacer par : L'édifice et le quai *Martins Fish House* (C2005-040.02)

Page 44 — Supprimer le paragraphe 40. (C2005-040.03)

[POINTE AUX CENELLES – Graphique](http://www.notmar.gc.ca/fr/services/notmar/sec4f05.pdf) - <http://www.notmar.gc.ca/fr/services/notmar/sec4f05.pdf>

PARTIE 5 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

37.52	Fairhaven, brise- lames	47 31 54.9 53 53 55.8	Fl G	4s	Mât cylindrique.	À longueur d'année.	Carte:4617 Éd.10/05(N05-077)
38.08	Little Harbour East Outer Point – Bouée lumineuse EE1	47 38 20.2 53 56 17.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "EE1".	À longueur d'année.	Carte:4839 Éd.10/05(N05-060)
38.09	Little Harbour East Inner - Bouée lumineuse EE4	47 38 29.5 53 56 09.3	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "EE4".	À longueur d'année.	Carte:4839 Éd.10/05(N05-061)
75.53	Sally Rock - Bouée lumineuse PAG3	46 50 56.8 55 44 23.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "PAG3".	Saisonnier.	Carte:4642 Éd.10/05(N05-062)
75.54	East Sunker - Bouée lumineuse PAG1	46 50 28.4 55 44 36.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "PAG1".	À longueur d'année.	Carte:4642 Éd.10/05(N05-063)
119.5	Boxey, brise-lames	47 27 05.2 55 33 28.2	Fl G	4s	3.5	Mât cylindrique.	À longueur d'année.	Carte:4831 Éd.10/05(N05-039)
341.4	Jims Cove Point	49 30 38.7 55 37 10.4	Q R	1s	4	Mât cylindrique.	À longueur d'année.	Carte 4593 Éd.10/05(N00-086)
403.9	Ships Run - Bouée lumineuse JL3	49 18 28.6 53 35 48.1	Fl G	4s	Espar verte, marquée "JL3".	Saisonnier.	Carte:4857 Éd.10/05(N05-057)
403.91	Lumsden - Bouée lumineuse intérieure JL4	49 18 12.3 53 35 45.2	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "JL4".	Saisonnier.	Carte:4857 Éd.10/05(N05-059)
403.92	Southern Cat Island - Bouée lumineuse JL5	49 18 15.9 53 35 38.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "JL5".	Saisonnier.	Carte:4857 Éd.10/05(N05-058)
438.9	Linton Rock - Bouée lumineuse DGM4	48 43 32.7 53 56 39.1	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DGM4".	Saisonnier.	Carte:4855 Éd.10/05(N05-068)

PARTIE 5 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
22.5	Sam's Islet	44 38 51 66 44 43.8	Fl W	4s	2 Mât cylindrique. 4.2	À longueur d'année. Carte:4342 Éd.10/05(F05-068)
267	Hen and Chickens - Bouée lumineuse Y4	Côté Ouest du haut-fond. 43 47 41.5 66 08 36.4	Fl R	4s Rouge, marquée "Y4".	À longueur d'année. Carte:4245 Éd.10/05(F05-078)
276	Schooner Passage – Bouée lumineuse NS11	Au Nord du promontoire Owls. 43 39 39.6 66 02 58	Fl G	4s Verte, marquée "NS11".	À longueur d'année. Carte:4244 Éd.10/05(F05-080)
283.2	Peases Island Ledge – Bouée lumineuse NS4	Au Sud des roches. 43 37 29.8 66 01 15.8	Fl R	4s Rouge, marquée "NS4".	À longueur d'année. Carte:4244 Éd.10/05(F05-069)
311 H3793	Prospect Point, quai	Extrémité du quai. 43 29 23.9 65 43 08.2	Fl Y	4s	7.8	6 Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4210 Éd.10/05(F05-066)
313 H3795	Lower Woods Harbour	Extrémité du nouveau brise-lames. 43 31 21.9 65 44 15.2	Fl R	6s	6.8	4 Tour à claire-voie. 3.2	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4210 Éd.10/05(F05-072)
315 H3796	Falls Point, quai	Sur la rallonge du quai. 43 31 46 65 44 23.7	Fl G	5s	8.9	5 Tour à claire-voie triangulaire. 6.6	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4210 Éd.10/05(F05-064)
345 H3779	Port La Tour Harbour	Sur la roche Whale Back. 43 29 34 65 26 58.8	Fl G	4s	5.5	2 Mât cylindrique. 3.2	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4241 Éd.10/05(F05-073)
373.5 H3758	Osborne Harbour	Extrémité du quai. 43 42 52.6 65 06 33.6	F G	4.6	7 Tour à claire-voie triangulaire. 3.8	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4209 Éd.10/05(F05-074)
384 H3748	Little Harbour, quai	Extrémité du quai. 43 42 57.5 65 01 48.1	Fl W	5s	7.2	8 Tour à claire-voie rectangulaire. 6.0	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4209 Éd.10/05(F05-067)
688.6	Chedabucto Bay – Bouée lumineuse C22						Rayer du Livre. Carte:4306 Éd.10/05(G05-092)

PARTIE 5 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

774.4	Lindan Harbour – Bouée lumineuse KQ2	46 13 45 60 02 02.4	F R	4s	Rouge, marquée "KQ2".	Saisonnier. Carte:4367 Éd.10/05
774.5	Lingan Harbour – Bouée lumineuse KQ7	46 13 43.2 60 02 28.2	F G	4s	Verte, marquée "KQ7".	Saisonnier. Carte:4367 Éd.10/05
876.3	Murphy Pond – Bouée lumineuse VX1	46 01 26.2 61 32 37.6	Q G	1s	Espar verte, marquée "VX1".	Saisonnier. Carte:4448 Éd.10/05(G05-106)
905	Pictou Landing – Bouée lumineuse SJ11	Au Sud de la pointe Grave. 45 40 52.3 62 40 43.7	F G	4s	Espar verte, marquée "SJ11".	Saisonnier. Carte:4437 Éd.10/05(G05-100)
905.3	Pictou Harbour – Bouée lumineuse SJ15	45 40 38.7 62 41 04.7	F G	4s	Espar verte, marquée "SJ15".	Saisonnier. Carte:4437 Éd.10/05(G05-101)
925.2	Pugwash Harbour – Bouée lumineuse UK2	NW. de la pointe Pugwash. 45 54 06.3 63 41 18.8	F R	4s	Espar rouge, marquée "UK2".	(Espar d'hiver) À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-107)
925.4	Entrée de Pugwash Harbour – Bouée lumineuse UK3	Au Nord de la rade de Pugwash. 45 52 54.2 63 41 40	Q G	1s	Espar verte, marquée "UK3".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-116)
929	Pugwash Road – Bouée lumineuse UK7	45 51 57.1 63 41 14.5	F G	4s	Epar verte, marquée "UK7".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-118)
929.3	Pugwash Road – Bouée lumineuse de virage UK9	45 51 51.2 63 41 01.8	Q G	1s	Espar verte, marquée "UK9".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-117)
929.5	Pugwash Bar – Bouée lumineuse Nord UK11	45 51 51.6 63 40 52.3	F G	4s	Espar verte, marquée "UK11".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-110)
930	Pugwash Channel – Bouée lumineuse UK13	45 51 52 63 40 30.7	Q G	1s	Espar verte, marquée "UK13".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-112)
933	Pugwash Channel – Bouée lumineuse du 1 ^{er} virage UK16	45 51 49.8 63 40 30.3	Q R	1s	Espar rouge, marquée "UK16".	(Espar d'hiver). À longueur d'année. Carte:4498 Éd.10/05(G05-111)

PARTIE 5 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE								
934	Pugwash Channel – Bouée lumineuse UK18	45 51 44.8 63 40 22.7	Q R	1s	Espar rouge, marquée "UK18".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	
							Carte:4498 Éd.10/05(G05-113)	
937	Pugwash Channel – Bouée lumineuse UK19	45 51 39.7 63 40 17.9	F G	4s	Espar verte, marquée "UK19".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	
							Carte:4498 Éd.10/05(G05-114)	
937.5	Pugwash Channel – Bouée lumineuse UK25	À l'Ouest de la pointe Pineo. 45 51 11.3 63 40 11	Q G	1s	Espar verte, marquée "UK25".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	
							Carte:4498 Éd.10/05(G05-115)	
937.8	Pugwash Harbour – Bouée lumineuse UK28	45 51 09.6 63 40 14.8	F R	4s	Espar rouge, marquée "UK28".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	
							Carte:4498 Éd.10/05(G05-119)	
938	Page Point – Bouée lumineuse Nord UK30	Au Nord de la pointe. 45 51 03.9 63 40 02	F R	4s	Espar rouge, marquée "UK30".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	
							Carte:4498 Éd.10/05(G05-109)	
1020.1	Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE8	46 22 49.2 63 49 08.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "DE8".	Saisonnier.	
							Carte:4459 Éd.10/05(G05-102)	
1020.2	Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE10	46 22 56.2 63 48 36.7	F R	4s	Espar rouge, marquée "DE10".	(Espar d'hiver). Saisonnier.	
							Carte:4459 Éd.10/05(G05-103)	
1065.5	Entrée Ouest de Malpeque – Bouée lumineuse JP6	46 34 30.7 63 39 09.6	F R	4s	Rouge, marquée "JP6".	Saisonnier.	
							Carte:4491 Éd.10/05(G05-074)	
1075.3	Cascump eque – Bouée lumineuse JV5	46 47 54.3 64 00 59.2	F G	4s	Verte, marquée "JV5".	Saisonnier.	
							Carte:4492 Éd.10/05(G05-104)	
1110 H1332	Shediac Harbour - alignement	Extrémité Ouest de la jetée, au NW. de la Pointe du Chêne. 46 14 30 64 31 48.4	Iso G	1s	6.4	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 5.1	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
1111 H1332.1		194°35' 117.2m du feu antérieur.	Iso G	4s	10.6	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.7	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:4909 Éd.10/05	

PARTIE 5 – Édition 10/2005
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1172.2	<i>The Lump - Bouée lumineuse M5/5</i>	47 06 29.1 64 58 05.6	<i>F G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar verte, marquée "M5/5".</i>	<i>(Espar d'hiver). À longueur d'année.</i>	Carte:4911 Éd.10/05(G05-093)
1172.5	<i>The Lump - Bouée lumineuse M6</i>	47 06 34.1 64 58 15.5	<i>F R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar rouge, marquée "M6".</i>	<i>(Espar d'hiver). À longueur d'année.</i>	Carte:4911 Éd.10/05(G05-094)
1173	<i>The Swashway - Bouée lumineuse M10</i>	47 06 40.6 64 58 24.4	<i>Q R</i>	<i>1s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Espar rouge, marquée "M10".</i>	<i>(Espar d'hiver). À longueur d'année.</i>	Carte:4911 Éd.10/05(G05-099)

EAUX INTÉRIEURES

299.7	Galop Island (É.-U.) - alignement Ouest	44 45 11.1 75 25 10	<i>F G</i>	<i>.....</i>	<i>8.5</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire.</i>	<i>À longueur d'année.</i>	
299.8		057°58' 395.2m du feu antérieur.	<i>F G</i>	<i>.....</i>	<i>14.0</i>	<i>.....</i>	<i>Tour à claire-voie blanche, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire.</i>	<i>À longueur d'année.</i>	Carte:1435 Éd.10/05
1347	Tick Island	Côté Nord de l'île. 44 09 13 78 11 26	<i>FI W</i>	<i>4s</i>	<i>5.5</i>	<i>.....</i>	<i>Tour.</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:2022 Éd.10/05(B05-119)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)